

Je veux vous citer un exemple du tarif-marchandises. Un homme d'affaires de ma circonscription m'a montré un bordereau de transport de meubles. Le poids de la marchandise était de 1,040 livres. La valeur de celle-ci dépassait à peine \$500. Les frais de transport dépassaient \$170. Cela représente quelque 34 p. 100 de la valeur. Faut-il s'étonner que les prix soient plus élevés à Terre-Neuve que partout ailleurs au Canada?

Un autre exemple des problèmes qui se posent à Terre-Neuve a été porté à notre attention durant la dernière grève des cheminots dans cette province. La chose a été soulignée par les orateurs de Terre-Neuve qui m'ont précédé. Le problème a été temporairement résolu, mais la situation a causé aux citoyens des ennuis qu'on peut difficilement s'imaginer à l'ère des supposées méthodes modernes de transport. Que fait le gouvernement? Une autre réorganisation, une autre étude et une autre structure de bureaucratie avec de nouveaux objectifs. On aborde le problème au petit bonheur sans autre organisation à long terme que des colloques, des réunions et d'autres études que nous ne verrons peut-être jamais.

Nous devons reconnaître que le gouvernement a tenté des efforts pour résoudre l'embouteillage qui existe entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La principale plainte que j'ai à formuler toutefois est l'absence de projet d'organisation. Le port de Corner Brook qui, sur la côte ouest de la province, constitue le centre d'activité en matière de transport, est un exemple de l'absence de planification face aux besoins futurs. En 1968, on a procédé à de nouvelles installations, mais, par défaut de prévoyance, on a coupé court aux installations parce que, au dire du gouvernement, les fonds manquaient. Ce n'était qu'une question de déboursés de 3 millions de dollars et l'augmentation des besoins aurait nécessité des déboursés de quelques centaines de milliers de dollars de plus. Quelques années plus tard au moment où les travaux furent terminés, l'aire de l'entreposage était trop restreinte.

Voilà qui démontre que personne dans le gouvernement n'a prêté l'oreille aux groupes intéressés touchant l'accroissement régulier du trafic au cours des années et le fait que cet accroissement se continuerait. Et maintenant, quelques années plus tard, la situation est désespérée. Il n'existe plus d'espace disponible pour entreposer les marchandises et cette situation a entraîné des hausses de coût à cause de la casse et les pertes correspondantes ont été supportées à la fois par les hommes d'affaires et les consommateurs. Il ne faudrait agrandir les installations portuaires que de 22,000 pieds carrés, mais il est très difficile de savoir où en est le projet, car au sein de notre système bureaucratique, il semble que personne ne sait ce que fait le voisin.

● (2030)

Le gouvernement ne se rend pas compte du fait que le développement économique de Terre-Neuve ne sera jamais réalisé à moins que le système de transport ne soit organisé de façon à reconnaître que l'île est isolée du point de vue géographique. Cette situation fait ressortir la nécessité d'améliorer les installations portuaires, car leur insuffisance empêche actuellement l'expansion industrielle qui pourrait être réalisée étant donné l'abondance des ressources naturelles de la province.

Un autre exemple d'imprévoyance de la part de nos planificateurs nous est donné par les circonstances qui ont entouré l'établissement d'une fabrique de carton de revêtement à l'ouest de Terre-Neuve au coût de 175 millions de dollars. La construction de l'usine était presque terminée

#### *Canadien National et Air Canada*

lorsqu'on s'est rendu compte que des installations portuaires convenables étaient nécessaires pour recevoir le bois du Labrador et exporter les cartons de revêtement ainsi que pour faire face à l'affluence de navires entrant dans le port. Déjà après seulement quelques mois d'exploitation, la présence de quelque 300,000 tonnes de produits encombrant les 950 pieds de quai disponible et le volume des marchandises accumulées doublera avant la fin de l'année. Il est vrai que des opérations de dragage sont actuellement effectuées sous les auspices du ministre des Transports (M. Marchand), mais la nécessité d'agrandir les installations portuaires a atteint des proportions alarmantes.

L'ouest de la province offre des possibilités illimitées en ce qui concerne les havres naturels. Je suggère qu'on déploie tous les efforts possibles afin de coordonner le travail des divers ministères en cause, notamment celui de l'Expansion économique régionale, celui de l'Environnement et des Pêches, celui des Travaux publics et celui des Transports afin de développer le potentiel de cette région à l'avantage de la province et du pays. Des requêtes ont été présentées au gouvernement pour développer la région connue sous le nom de Curling. D'après une étude effectuée par les organismes du gouvernement provincial, on peut justifier les améliorations aux installations portuaires de façon à stimuler la croissance de l'économie. J'ai proposé au ministre des Transports que des représentants des quatre ministères que j'ai mentionnés visitent la région avec moi et étudient les possibilités de développement dans cette région du pays.

Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, il faut s'occuper davantage de la région isolée située au Nord. Il faut surtout que le gouvernement remplisse sa promesse de fournir les moyens de communications nécessaires dans ce secteur de Terre-Neuve. Je veux parler de l'organisme connu sous le nom de Télécommunications CN qui relève du réseau des Chemins de fer Nationaux. Un rapport du CN pour 1972 se réclame d'avoir amélioré les services dans le Nord de Terre-Neuve. Toutefois, depuis les cinq années que je suis ici, à Ottawa, je n'ai guère vu d'amélioration des services: je suis toujours incapable de rejoindre ces gens par téléphone.

Selon le rapport, le nombre d'usagers qui effectuent des appels interurbains par l'entremise des Télécommunications du CN à Terre-Neuve, dans les Territoires du Nord-Ouest et en Colombie-Britannique a augmenté de 20 p. 100. Tout ce que je puis dire, monsieur l'Orateur, c'est ceci: M'est avis que la partie de l'augmentation de 20 p. 100 qui s'applique à la région du Nord de Terre-Neuve qui correspond à ma circonscription consiste en appels de personnes qui tentent de me joindre ou que j'essaie de joindre, de personnes dont j'ai peine à entendre la voix ou qui ont peine à entendre la mienne, de communications qui ne s'établissent pas, etc. J'ajouterais que les systèmes Telesat et Anik n'ont rien fait qui vaille pour le Nord de Terre-Neuve. Je ne puis qualifier la situation autrement que de honteuse, quand aux jours d'aujourd'hui, c'est à peine s'il est possible d'obtenir la communication avec la partie du Canada que je viens de mentionner.

J'en viens maintenant au transport aérien, mode de transport que le ministre des Transports a placé très bas sur sa liste de priorités, du moins en ce qui concerne la partie de Terre-Neuve qui est dotée d'installations. Nous nous trouvons encore une fois en présence en quelque sorte d'un conflit d'intérêts: celui qui veut se rendre de Terre-Neuve sur le continent peut compter sur l'aide des employés les plus dévoués d'Air Canada; par contre, pour